

## Des maisons visitées la nuit à Saint-Yvi

Alors que les propriétaires dormaient, quatre maisons ont été cambriolées, dans la nuit de vendredi à samedi à Saint-Yvi.

Dans la nuit de vendredi à samedi, quatre maisons individuelles, dans les rues de l'île de Sein, de Molène, de l'Armistice et la cité de Kann ar Groas à Saint-Yvi, une commune du pays de Concarneau, non loin de Quimper, ont été la cible de plusieurs cambrioleurs. Les portes des demeures n'étant pas fermées à clef, les malfaiteurs s'y sont introduits sans grande difficulté. Et ce, entre 2 h et 6 h du matin. Pendant que les occupants dormaient. Certains ont bien entendu du bruit ou des voix, mais ils ne se sont pas inquiétés outre mesure.

Les voleurs ont dérobé, essentiellement, le contenu des sacs à main (téléphones portables, cartes bancaires), mais aussi du matériel hi-fi.

La gendarmerie a ouvert une enquête et en profite pour effectuer une mise en garde. Elle demande à tous de fermer à clefs les maisons, y compris quand on s'y trouve. De plus, en cette période de l'année, les « vols



d'opportunité », à la nuit tombante, se multiplient. Il est donc judicieux de fermer les volets, voire de laisser une lumière allumée, même en cas d'absence. La gendarmerie lance également un appel à témoin. Pour les personnes qui auraient vu ou entendu quelque chose, contacter la brigade de Rosporden au 02 98 59 20 20.

## Perte de contrôle à Scaër : un blessé grave

Samedi matin, vers 7 h 55, un jeune homme de 23 ans, originaire d'Elliant (Finistère), a perdu le contrôle de son véhicule pour des raisons indéterminées, dans le secteur de Couldry, dans la commune de Scaër. Très sé-

rieusement blessé, il a été transporté à l'hôpital de La Cavale-Blanche, à Brest, par l'hélicoptère Dragon 29. Les pompiers et les gendarmes étaient sur place. Ces derniers ont ouvert une enquête.

## La Saint-Hubert chahutée à Paimpont

Samedi matin, le rallye de Bretagne et les chasseurs bretons étaient réunis à Paimpont, près de Rennes, pour la Saint-Hubert.



La cérémonie de Saint-Hubert a été perturbée par des opposants à la chasse à courre samedi à Paimpont.

« Assassins ! » Le slogan fuse. Violent. Sur le parvis, devant l'abbaye de Paimpont (Ille-et-Vilaine), des opposants à la chasse à courre sont là, ce samedi 3 novembre, pour dénoncer « la cruauté de la vénerie ».

Face au déferlement d'invectives, face aux sifflets et aux cris, les chasseurs semblent indifférents. Le cérémonial de la Saint-Hubert, une tradition de la vénerie, suit son cours. La messe annuelle est sonnée par des trompes de chasse. Il faut dire que depuis le début de saison, la présence de ces opposants leur est devenue familière. Il s'agit essentiellement de militants animalistes affiliés à AVA (Abolissons la vénerie aujourd'hui), un mouvement anti-chasse.

Parmi les chasseurs, on les considère comme des militants antispécistes radicalisés qui, sous couvert de non-violence, n'hésiteraient pourtant pas à en user.

Une chose est sûre, entre les deux camps, le dialogue est compliqué, voire impossible. « Ils ne veulent pas nous écouter, ne veulent pas nous entendre, regrette François Beau-pied, responsable régional de la société de vénerie. Ce sont des personnes qui ne connaissent rien au monde rural et à ses traditions. La vénerie contribue à la vie de la forêt, à la régulation ».

« Nous sommes disposés à dialoguer, explique encore Romain Le Goaster, du rallye Bretagne, Mais à condition de discuter avec des personnes engagées et pas enragées... » Une volonté d'apaisement qui ne convainc pas... « Ce sont des assassins. On ne discute pas avec des assassins, clame une opposante, en pointant du doigt, ces messieurs en velours qui se prennent pour des seigneurs en 4X4 ».

## Il sort une carabine contre son voisin

Une querelle de voisinage a dégénéré, vendredi à Elven. Un homme aurait sorti une carabine pour menacer son voisin.

Une banale querelle de voisinage à propos d'un chemin a dégénéré, vendredi à Elven (Morbihan). Les gendarmes de Vannes sont intervenus au lieu-dit Guernan, pour interpeller un homme qui aurait menacé son voisin avec une carabine. Ce dernier avait bouché, avec une souche d'arbre, le chemin permettant l'accès au logement de l'autre. Le conflit couvait depuis plusieurs semaines entre les deux partis, dont les terrains sont limitrophes. Le premier, un père de famille de cinquante ans, habite dans un pavillon. Les seconds, un jeune couple, sont installés depuis deux mois et demi dans un camping-car, sur une parcelle limitrophe. Mais ces nouveaux arrivants doivent emprunter le chemin de l'autre sur cent mètres pour accéder à leur logis avec un véhicule. Le climat de tension est tel que le compromis semble impossible.

L'altercation s'est déroulée vendredi matin, vers 9 h. Le propriétaire vient de bloquer l'accès à sa route pour entraver le passage des voisins. C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. La jeune femme de 24 ans sort la première du camping-car. L'altercation verbale prend rapidement une mauvaise tournure. Elle aurait giflé l'homme. Celui-ci aurait alors tenté de la contenir quand le compagnon est arrivé avec une carabine à la main. Il aurait menacé le quinqu-



Une querelle de voisinage a dégénéré ce vendredi 2 novembre 2018, à Elven. Au point que l'un d'eux aurait sorti une carabine pour menacer son voisin.

génère avec la 22 long rifle. C'est sa compagne qui l'aurait calmé. Dans le même temps, la victime contacte les gendarmes. Ces derniers mettent immédiatement en place un dispositif de douze militaires. À leur arrivée, le jeune homme a pris la poudre d'escampette avec son véhicule.

La perquisition permet de retrouver l'arme dans le logement et de constater qu'elle n'était pas chargée. Un dispositif de recherche est, dans la foulée, déployé par les forces de l'ordre. Vers 16 h, l'homme revenu à son domicile est interpellé sans heurt. Placé en garde à vue, il a contesté certains faits. Il est convoqué le 29 mars au tribunal pour répondre de violence avec usage ou menace d'une arme.

Mélanie BÉCOGNÉE.

## Accident de quad : une fillette blessée à la tête

L'accident s'est produit hier, vers 15 h 30, à Plurien (Côtes-d'Armor). Une fillette âgée de 4 ans se trouvait sur un quad enfant, a priori en marche. L'enfant visiblement laissée seule quelques secondes le temps de récupérer des casques, le quad a dé-

marré et a heurté un banc en pierre. Souffrant d'un traumatisme crânien, la petite fille a été transportée par l'hélicoptère du Samu à l'hôpital de Saint-Brieuc. Les pompiers d'Erquy et les gendarmes de Pléneuf-Val-André étaient présents.

## Accident de Locmélard : les victimes étaient de Brest

Robert Donval et son épouse sont les deux octogénaires décédés jeudi dans un accident de la circulation, à Locmélard (Finistère). Le couple habitant dans un quartier résidentiel, aux abords du vallon du Stangalard, à Brest. Les causes de cet accident de voiture restent à déterminer. Parmi les trois véhicules impliqués, l'un d'entre eux aurait glissé sur du gazon avant d'entrer en collision avec

les deux autres, qui arrivaient en face. Dans le premier véhicule, le couple d'octogénaires est décédé. Leur fils et son épouse, quinquagénaires, sont gravement blessés. Dans le premier véhicule arrivant en face, un couple de Belges est blessé, la femme grièvement. Le troisième véhicule, arrivé derrière, transportait deux femmes et un enfant habitant Plouzévédé. Ils sont indemnes.

## Barque chavirée : un mort et un hospitalisé en Manche

L'embarcation de deux pêcheurs professionnels septuagénaires, originaires de Réville (Manche), a chaviré et coulé alors qu'ils relevaient et posaient leurs casiers. Il était environ 13 h 30, hier, quand l'alerte a été donnée. Alors qu'ils se trouvaient à environ 1,4 mille de la côte, leur barque de 6 m a chaviré et coulé pour une raison indéterminée. Si un des deux pêcheurs réussissait à regagner les rochers, l'autre partait à la dérive.

« C'est en voyant le pêcheur sur les rochers que des témoins ont donné l'alerte », explique des membres de la SNSM. Après plusieurs minutes, le pêcheur à la dérive était retrouvé et remonté à bord du pneumatique des pompiers qui lui procuraient les premiers secours, ainsi que des massages cardiaques. Malgré l'intervention des secours, le pêcheur est décédé. Le pronostic vital du second pêcheur est engagé.